

RESPONSABLE DE RELAIS PETITE ENFANCE (H ou F)

SUR LA BASE DU CADRE D'EMPLOI DES EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS, ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF ou EQUIVALENT TEMPS COMPLET 35H SEMAINE

La communauté de communes conduit une politique globale en faveur de la petite enfance. A ce titre, elle propose une offre de service diversifiée, adaptée à l'évolution des besoins des familles. Elle assure ainsi la gestion du relais petite enfance qui participe au soutien de l'accueil individuel et accompagne les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil ou dans leur rôle de parents-employeurs.

Sous l'autorité hiérarchique de la coordinatrice petite enfance, vous pilotez et animez le Relais Petite Enfance déployé sur l'ensemble du territoire.

MISSIONS :

- Elaborer et mettre en œuvre le projet de fonctionnement du RPE en cohérence avec la politique publique définie,
- Organiser, gérer administrativement et budgétairement le service et encadrer l'équipe de professionnels (4 agents),
- Développer les partenariats avec les différents acteurs du territoire (structures intercommunales, associatives, partenaires institutionnels...)
- Participer à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant
- Participer à l'élaboration des supports de communication valorisant les actions du RPE
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets transversaux petite enfance sur le territoire en lien avec la Convention Territoriale Globale
- Accompagner les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil ou sur les questions relatives au droit du travail
- Apporter aux assistants maternels un accompagnement au quotidien sur les questions éducatives, pédagogiques et relationnelles, les informer sur les modalités d'exercice de leur profession : se situer en tant que personne ressource
- Impulser, favoriser et soutenir les projets initiés par les assistants maternels (journée nationale, sorties, idées activités, participation à la rédaction du journal...)
- Planifier, organiser et mettre en œuvre des animations collectives sur différentes communes, en collaboration avec les animatrices
- Promouvoir la formation continue auprès des assistants maternels
- Contribuer à l'élaboration du programme d'animations trimestriel à destination des assistants maternels et des enfants (activités d'éveil) et du journal du relais
- Participer au travail de régulation des pratiques professionnelles avec la psychologue et animer les réunions du service

PROFIL

- Expérience significative des Collectivités Territoriales dans des missions similaires
- Diplôme d'éducateur de jeunes enfants ou travailleur social ou niveau de diplôme égal ou supérieur BAC+2 avec expérience confirmée dans l'accueil du jeune enfant ou du travail social
- Expérience en direction d'établissement ou de service appréciée et travail en équipe pluridisciplinaire
- Discrétion et loyauté professionnelle

CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONTRAINTES PARTICULIERES :

- Amplitude horaire variable – Activité possible en soirée et en week-end
- Travail dans les locaux du relais et sur des sites répartis sur les communes avec des déplacements réguliers sur le territoire et occasionnellement hors du territoire
- Permis B véhicule de service
- Rémunération selon la grille statutaire de la FPT, et le régime indemnitaire intercommunal en vigueur

DEPOT DES CANDIDATURES :

Adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé (et le cas échéant, du dernier arrêté de position administrative et des comptes rendus d'entretien annuels des 3 dernières années) **avant le 03 mars 2024** à :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Haut Béarn
CS 20067
64402 OLORON STE MARIE CEDEX
Ou par courriel : accueil@hautbearn.fr

A noter que les convocations à l'entretien seront envoyées par messagerie électronique.

Pour tout renseignement sur le poste, s'adresser auprès de Madame TOUYAROU, Coordinatrice Petite Enfance au 05 59 10 35 70. Pour tout autre renseignement, contacter Madame HIREL, Directrice des Ressources Humaines, au même numéro.

POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT